

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg

**MEMORIAL**

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 514**19 juillet 2000****SOMMAIRE**

Anwolux, S.à r.l., Mamer	page 24653	Pourpre S.A., Luxembourg	24649
(R2) Architecture International S.A., Luxbg	24649	P.P. Net, S.à r.l., Luxembourg	24650
Axis Constructions S.A., Luxembourg	24651, 24652	Prefin S.A., Luxembourg	24650, 24651
Cellular Magic S.A., Luxembourg	24637, 24639	Putnam International Growth Management S.A., Luxembourg	24650
Contracting and Engineering Enterprises «C.E.E.» Luxembourg Holding S.A., Luxembg	24631, 24633	Ramirez S.A., Luxembourg	24653
(Natalia) Darialora Cosmetics, S.à r.l., Mamer	24644	Royal Land Property S.A., Luxembourg	24653
(L') Européenne des Métaux S.A., Luxembourg	24640	Rudsoord Holding S.A., Luxembourg	24652
GC Europe S.A., Luxembourg	24626	Schetralux, S.à r.l., Remerschen	24654
Gerhold - Gestion et Investissement S.A., Luxbg	24627	Sena Invest S.A., Luxembourg	24655
Genichar S.A., Angelsberg	24626	SEVICO, Services Investment Co S.A.H., Luxembourg	24656
Geofor, S.à r.l., Kehlen	24627	Shanxi S.A., Luxembourg	24656
(Saint) Georges Finance S.A., Luxembourg	24654	Société d'Investissements Financiers et Industriels S.A., Luxembourg	24655
George Town Technologies S.A., Luxembourg	24627	Société Financière de Septembre S.A., Luxembourg	24653, 24654
Gestiolux S.A., Luxembourg	24627	Software Development Services S.A., Luxbg	24654
Grand Link Network S.A., Luxembourg	24628, 24629	Sogestimmo S.A., Esch-sur-Alzette	24658
Handlowy Retail Investments R, S.à r.l., Luxbg	24630	Sogetra, S.à r.l., Luxembourg	24656, 24657
Handlowy Retail Investments T, S.à r.l., Luxbg	24631	Solid Grund AG, Remich	24657
Hathor S.A., Luxembourg	24627	Sorifac S.A., Luxembourg	24658, 24659
Haykal S.A., Luxembourg	24627	Stardust S.A., Luxembourg	24659
Hazak Invest S.A., Luxembourg	24631	Switex S.A., Luxembourg	24660
Hengen & Mullenbach, S.à r.l., Luxembourg	24634	Talcat S.A., Luxembourg	24660, 24661
Holdex Holding S.A., Luxembourg	24633, 24634	Tandem S.A., Luxembourg	24661, 24662
Holdimmo S.A., Luxembourg	24635	Télépost Holding S.A., Luxembourg	24662
Hormuz S.A. Holding, Luxembourg	24635	Tellaro S.A., Luxembourg	24663
Iberimo, S.à r.l., Luxembourg	24635	T.E.S. Log S.A., Remerschen	24663
Immo Tovaco S.A., Luxembourg	24637	(Les) Thermes du Bearegard S.A., Luxbg	24639, 24640
Info Systems Holding S.A., Luxembourg	24637	Thomson Finance Holdings S.A., Luxbg	24663
Kombassan Holdings S.A. 1929, Luxbg	24635, 24636	Thomson Finance S.A., Luxembourg	24663
Kookmin Bank Luxembourg S.A., Luxembourg	24639	Thomson Holdings S.A., Luxembourg	24664
Korea Invest S.A., Luxembourg	24640	Tjust Associates S.A., Luxembourg	24664
Lagfin S.A., Luxembourg	24636	Tofri S.A., Frisange	24665
Lexi S.A., Luxembourg	24634	Toscavilla S.A., Luxembourg	24664
L.F.B. A.G., Remich	24641	Tunturyl S.A., Luxembourg	24665
Lunaria S.A., Luxembourg	24640	Two Wins S.C.A., Luxembourg	24665, 24667
Luxoterme S.A., Luxembourg	24641	UniPoly S.A., Luxembourg	24665
Marex Holding S.A., Luxembourg	24641, 24642	Univex Holding S.A., Luxembourg	24667, 24668
Mark Steel Development S.A., Luxbg	24644, 24645	Unzen S.A., Luxembourg	24668
Medical Invest S.A., Luxembourg	24643	Valinco S.A., Luxembourg	24669
Menes S.A., Luxembourg	24643	Valparosa S.A., Luxembourg	24668
Modern Metals, S.à r.l., Luxembourg	24643	Varmont S.A., Luxembourg	24669, 24670
Multigerm S.A., Luxembourg	24644	«VENTEC», Venture Technologies Holdings S.A., Luxembourg	24668
Obelix Invest S.A., Luxembourg	24642	Versale Investments S.A., Luxembourg	24671
Obourg Participations S.A., Luxembourg	24646	Vesuvius S.A.H., Luxembourg	24670
Okani Investment S.A., Luxembourg	24645	Viandes Louis Koener, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	24671
Okrina Investment S.A., Luxembourg	24645	Villeneuve Investissements S.A., Luxembourg	24671
Ondine S.A., Luxembourg	24646	Vulcano S.A.H., Luxembourg	24671, 24672
Oogmerk S.A., Luxembourg	24646	(Jean) Wagner - Equipement Electrique S.A., Bertrange	24672
Orchid, S.à r.l., Luxembourg	24646	Waldbillig Victor, S.à r.l., Wormeldange	24672
Patagonia S.A., Luxembourg	24647		
Patent Development & Investment S.A., Luxbg	24647		
Pavitex International S.A., Luxembourg	24647		
Phantex Holding S.A., Luxembourg	24648		
Pinatubo S.A., Luxembourg	24649		
Polyester Polyuréthane Systèmes, S.à r.l., Steinfort	24649		

GC EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 47.047.

L'assemblée générale reportée des actionnaires tenue en date du 7 mars 2000, a décidé de transférer le siège du 16, rue Eugène Ruppert au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 42, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19653/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

**GENICHAR S.A., Aktiengesellschaft,
(anc. GENITEC S.A.).**

Gesellschaftssitz: L-7410 Angelsberg, 1, route de Mersch.

Im Jahre zweitausend, den dreizehnten März.

Vor dem unterzeichneten Fernand Unsen, Notar mit dem Amtswohnsitz zu Diekirch.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft GENITEC S.A., mit Sitz in L-7410 Angelsberg, 1, route de Mersch, gegründet zufolge Urkunde des amtierenden Notars vom 11. August 1995, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 550, vom 26. Oktober 1995, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Versammlung wird eröffnet unter dem Vorsitz von Herrn Albert Engel, Gesellschaftsverwalter, wohnhaft in L-9286 Diekirch, 4, rue Joseph Theis.

Zum Sekretär wird Herr Mike Kirsch, Privatbeamter, wohnhaft in Schoos, bestellt.

Die Versammlung bestellt zum Stimmenzähler Herr Alex Riwers, Gesellschaftsverwalter, wohnhaft in L-7650 Heffingen, 14, ob der Strooss.

Nachdem die Wahl der Mitglieder des Büros erfolgt ist, erklärt der Vorsitzende:

I. dass aus einer von den Aktionären unterzeichneten Präsenzliste hervorgeht, dass sämtliche Aktien vertreten sind und deshalb von den durch das Gesetz vorgeschriebenen Einberufungen abgesehen werden konnte. Demnach ist die Generalversammlung regelrecht zusammengetreten und kann rechtsgültig über die den Aktionären bekannte Tagesordnung beraten.

Die von den Mitgliedern des Büros ne varietur paraphierte Präsenzliste bleibt gegenwärtiger Urkunde beigegeben, um mit derselben einregistriert zu werden.

II. Dass die Tagesordnung folgenden Wortlaut hat: Umänderung des Gesellschaftsnamen von GENITEC S.A. in GENICHAR S.A.

Alsdann geht die Versammlung zur Tagesordnung über und fasst einstimmig folgenden Beschluss:

Einzigter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt den Gesellschaftsnamen von GENITEC S.A. in GENICHAR S.A. umzuändern, und somit Artikel 1 der Statuten wie folgt zu ändern:

«**Art. 1.** Unter der Bezeichnung GENICHAR S.A. wird hiermit eine Aktiengesellschaft gegründet.»

Da die Tagesordnung hiermit erschöpft ist, wird die Sitzung aufgehoben.

Kosten

Die Kosten und Gebühren welcher der Gesellschaft auf Grund gegenwärtiger Urkunde entstehen werden auf zwanzigtausend (20.000,-) Franken abgeschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Diekirch in der Amtsstube, Datum wie Eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: A. Engel, A. Riwers, M. Kirsch, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 14 mars 2000, vol. 602, fol. 48, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Siebenaler.

Für gleichlautende Ausfertigung, der Gesellschaft auf Verlangen, auf stempelfreiem Papier zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Diekirch, den 5. April 2000.

F. Unsen.

(19654/234/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

GENICHAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Angelsberg.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 6 avril 2000.

F. Unsen.

(19655/234/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

GEOFOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 29.757.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 46, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2000.

Pour GEOFOR, S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.
Signature

(19656/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

GEORGE TOWN TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 63.845.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2000, vol. 535, fol. 49, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration
Signature

(19657/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

GERHOLD - GESTION ET INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 42.588.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 44, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2000.

Signatures.

(19658/009/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

GESTIOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 31.032.

Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2000, vol. 535, fol. 50, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION
LUXEMBOURG S.A.

Signature

(19659/550/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

HATHOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 59.039.

Le bilan au 30 septembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2000, vol. 533, fol. 4, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2000.

Signature.

(19668/660/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

HAYKAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, Centre Descartes, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 59.040.

Le bilan au 30 septembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2000, vol. 533, fol. 4, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2000.

Signature.

(19669/660/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

GRAND LINK NETWORK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 71.348.

L'an deux mille, le vingt-neuf février.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GRAND LINK NETWORK S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri, R. C. Luxembourg section B numéro 71.348, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 17 août 1999, publié au Mémorial C, numéro 838 du 10 novembre 1999.

La séance est ouverte sous la présidence de Mademoiselle Martine Dieudonné, maître en droit, demeurant à Longuyon (France).

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Roberto Seddio, employé privé, demeurant à Thionville (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Emmanuelle Brouillet, employée privée, demeurant à Thionville (France).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1) Instauration d'un capital autorisé de 60.977,- EUR.
- 2) Autorisation au conseil d'administration à émettre des obligations.
- 3) Modification de l'article 3 des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'instaurer un capital autorisé d'un montant de soixante mille neuf cent soixante-dix-sept euros (60.977,- EUR), représenté par mille neuf cent soixante-sept (1.967) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (31,- EUR) chacune.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'autoriser le conseil d'administration à émettre des obligations selon les modalités fixées ci-après dans l'article trois des statuts.

Troisième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent l'assemblée générale décide de modifier l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), divisé en mille (1.000) actions de trente et un euros (31,- EUR) chacune.

Le capital autorisé de la société est fixé à soixante mille neuf cent soixante-dix-sept euros (60.977,- EUR), représenté par mille neuf cent soixante-sept (1.967) actions, chacune d'une valeur nominale de trente et un euros (31,- EUR).

Le conseil d'administration de la société est autorisé et mandaté de réaliser cette augmentation, en tout ou en partie, de temps à autres, sous réserve de la confirmation de cette autorisation par une assemblée générale des actionnaires tenue endéans un délai expirant lors de l'assemblée générale 2005, en ce qui concerne les actions autorisées lesquelles n'auraient pas été souscrites et pour lesquelles il n'existerait à cette date pas d'engagement du conseil d'administration à cet effet; le conseil d'administration décidera d'émettre des actions, avec ou sans prime, à libérer en espèces, par apport en nature, par conversion de créances ou par tout autre moyen et acceptera les souscriptions afférentes.

Le conseil d'administration de la société est par les présentes autorisé et mandaté de fixer les conditions de toute souscription, ou il peut de temps à autre décider de réaliser une telle augmentation totale ou partielle par la conversion de tout bénéfice net de la société en capital et par attribution d'actions entièrement libérées aux actionnaires au lieu de dividendes.

Le conseil d'administration de la société est encore autorisé à émettre des obligations convertibles ou des titres comparables ou des obligations avec droits de souscription ou d'émettre des instruments d'emprunt convertibles en actions aux conditions fixées par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est également autorisé à

conclure des contrats d'option et/ou émettre des instruments conférant des droits de souscription, et de déterminer les termes et conditions de tels contrats d'option ou instruments conférant des droits de souscription. La conversion en actions, ou le cas échéant, la souscription d'actions, conformément aux termes desdites obligations convertibles ou titres comparables ou obligations avec droit de souscription ou instruments d'emprunts convertibles en actions, ou contrats d'option ou instruments conférant un droit de souscription, dûment émis ou conclus jusqu'à l'assemblée générale de 2005 inclus, suivant les termes de ceux-ci, peut être effectuée après cette date.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait acter une augmentation de capital, telle autorisée, le premier alinéa de l'article trois des statuts sera adapté de manière à refléter le résultat de cette action, le conseil d'administration prendra ou autorisera une personne pour prendre les mesures nécessaires afin de faire acter et publier cette modification.

En relation avec cette autorisation d'augmenter le capital, le conseil d'administration est autorisé à limiter ou à supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants pour la même période de cinq ans.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à vingt-cinq mille francs luxembourgeois.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Dieudonné, R. Seddio, E. Brouillet, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 8 mars 2000, vol. 508, fol. 95, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 4 avril 2000.

J. Seckler.

(19661/231/92) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

GRAND LINK NETWORK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 71.348.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 4 avril 2000.

J. Seckler.

(19662/231/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

GRAND LINK NETWORK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 71.348.

—

L'an deux mille, le treize mars.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

Mademoiselle Martine Dieudonné, maître en droit, demeurant à Longuyon (France) (ci-après «le mandataire»), agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme GRAND LINK NETWORK S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri, R. C. Luxembourg section B numéro 71.348, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 17 août 1999, publié au Mémorial C, numéro 838 du 10 novembre 1999, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 29 février 2000, en voie de formalisation,

en vertu d'un pouvoir conféré par décision du conseil d'administration, prise en sa réunion du 29 février 2000; un extrait du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signé ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera formalisé.

Lequel mandataire, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que le capital social de la société anonyme GRAND LINK NETWORK S.A., prédésignée, s'élève actuellement à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par mille (1.000) actions de trente et un mille euros (31,- EUR) chacune, entièrement libérées.

II.- Qu'aux termes de l'article trois des statuts, le capital autorisé de la société a été fixé à soixante mille neuf cent soixante-dix-sept euros (60.977,- EUR) et le conseil d'administration a été autorisé à décider de la réalisation de cette augmentation de capital, l'article cinq des statuts se trouvant alors modifié de manière à correspondre à l'augmentation de capital intervenue.

III.- Que le conseil d'administration, en sa réunion du 29 février 2000 et en conformité des pouvoirs à lui conférés aux termes de l'article trois des statuts, a réalisé une augmentation du capital social dans les limites du capital autorisé à concurrence de mille cinq cent quatre-vingt-un euros (1.581,-EUR), en vue de porter le capital social souscrit de son

montant actuel de trente et un mille euros (31.000,- EUR) à trente-deux mille cinq cent quatre-vingt-un euros (32.581,- EUR), par la création et l'émission de cinquante et une (51) actions nouvelles d'une valeur nominale de trente et un euros (31,-EUR) chacune, à souscrire et à libérer intégralement en numéraire, émises avec une prime d'émission totale de quarante-quatre mille cent cinquante-quatre euros (44.154,- EUR) et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes.

IV.- Que le conseil d'administration, après avoir constaté que les anciens actionnaires ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription, a accepté la souscription de la totalité des actions nouvelles par Madame Gudrun Settele Ifergan, directeur de sociétés, demeurant à F-75116 Paris, 62, avenue Henri Martin (France).

V.- Que les cinquante et une (51) actions nouvelles ont été souscrites par le souscripteur prédésigné et libérées intégralement en numéraire ensemble avec la prime d'émission par versement à un compte bancaire au nom de la société GRAND LINK NETWORK S.A., prédésignée, de sorte que la somme de quarante-cinq mille sept cent trente-cinq euros (45.735,- EUR), faisant pour le capital le montant de mille cinq cent quatre-vingt-un euros (1.581,- EUR) et pour la prime d'émission le montant de quarante-quatre mille cent cinquante-quatre euros (44.154,- EUR), a été mise à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives des souscription et libération.

VI.- Que suite à la réalisation de cette augmentation dans les limites du capital autorisé, le premier alinéa de l'article trois des statuts est modifié en conséquence et a désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. 1^{er} alinéa.** Le capital souscrit est fixé à trente-deux mille cinq cent quatre-vingt-un euros (32.581,- EUR), divisé en mille cinquante et une (1.051) actions de trente et un euros (31,- EUR) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quarante-cinq mille francs luxembourgeois.

Pour les besoins de l'enregistrement le montant total de l'augmentation de capital social et de la prime d'émission est évalué à 1.844.945,33 LUF.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: M. Dieudonné, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 20 mars 2000, vol. 510, fol. 5, case 2. – Reçu 18.449 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 4 avril 2000.

J. Seckler.

(19663/231/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

HANDLOWY RETAIL INVESTMENTS R, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: DEM 30.000.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 62.096.

L'assemblée générale ordinaire du 10 mars 2000 a décidé:

- de reporter la perte de l'exercice se clôturant le 31 décembre 1999;
- de transférer le siège social de la société au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

G. Becquer
Président de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 42, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19664/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

HANDLOWY RETAIL INVESTMENTS R, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: DEM 30.000.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 62.096.

Il résulte d'un contrat de cession de part sociale du 15 mars 2000, que la société HANDLOWY INVESTMENTS S.A., ayant son siège social au 54, boulevard Napoléon 1^{er}, L-2210 Luxembourg, a cédé à la société EEF INVESTMENTS ILP, ayant son siège social au 15, Valley Drive, Greenwich, CT 06831, Etats-Unis, seize parts sociales de Classe A d'une valeur nominale de DEM 1.000,- de la société HANDLOWY RETAIL INVESTMENTS R, S.à r.l.

A compter de cette date, la société EEF INVESTMENTS ILP, ayant son siège social au 15, Valley Drive, Greenwich, CT 06831, Etats-Unis est devenue l'associé unique de la société HANDLOWY RETAIL INVESTMENTS, S.à r.l.

Luxembourg, le 22 mars 2000.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 42, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19665/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

HANDLOWY RETAIL INVESTMENTS T, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: DEM 30.000.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 62.097.

L'assemblée générale ordinaire du 10 mars 2000 a décidé:

- de reporter la perte de l'exercice se clôturant le 31 décembre 1999;
- de transférer le siège social de la société au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

G. Becquer
Président de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 42, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(19666/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

HANDLOWY RETAIL INVESTMENTS T, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: DEM 30.000.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 62.097.

Il résulte d'un contrat de cession de part sociale du 15 mars 2000, que la société EEF INVESTMENTS ILP, ayant son siège social au 15, Valley Drive, Greenwich, CT 06831, Etats-Unis, a cédé à la société HANDLOWY INVESTMENTS S.A., ayant son siège social au 54, boulevard Napoléon I^{er}, L-2210 Luxembourg, quatorze parts sociales de Classe B d'une valeur nominale de DEM 1.000,- de la société HANDLOWY RETAIL INVESTMENTS T, S.à r.l.

A compter de cette date, la société HANDLOWY INVESTMENTS S.A. est devenue l'associé unique de la société HANDLOWY RETAIL INVESTMENTS T, S.à r.l.

Luxembourg, le 22 mars 2000.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 42, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(19667/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

HAZAK INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 64.396.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, du 5 avril 2000

Il résulte du conseil d'administration du 5 avril 2000 que:

la démission de INTERTRUST MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A. de son poste d'administrateur de la société a été acceptée, et ceci avec effet au 24 février 2000.

Monsieur Klaus Krumnau demeurant au 8, rue Principale, L-8383 Koerich, a été nommé administrateur de la société, et ceci avec effet au 24 février 2000.

La ratification de la nomination de Monsieur Klaus Krumnau, de même que la décharge à l'administrateur sortant pour la durée de son mandat, seront soumises lors de la plus prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

Luxembourg, le 5 avril 2000.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2000, vol. 535, fol. 51, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(19670/536/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

**CONTRACTING AND ENGINEERING ENTERPRISES
«C.E.E.» LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. HIAM S.A.).**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 15.534.

L'an deux mille, le seize mars.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, soussignée.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HIAM S.A., avec siège social à L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 15.534,

constituée par acte de Maître Hyacinthe Glaesener, alors notaire de résidence à Luxembourg en date du 13 décembre 1977, publié au Mémorial C, numéro 18 du 31 janvier 1978,

les statuts ont été modifiés par acte de Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg en date:

- du 17 août 1982, publié au Mémorial C, numéro 264 du 22 octobre 1982,
- du 29 septembre 1982, publié au Mémorial C, numéro 300 du 20 octobre 1982.

L'assemblée est présidée par Madame Evelyne Jastrow, administrateur, demeurant à Strassen.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Lynda Bamberg, employée privée, demeurant à Mondercange.

L'assemblée désigne comme scrutateur Mademoiselle Carla Carreira, employée privée demeurant à Wasserbillig.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- Modification de la dénomination sociale en CONTRACTING AND ENGINEERING ENTERPRISES C.E.E. LUXEMBOURG HOLDING S.A.

- Adoption d'une durée illimitée

- modification subséquente des articles premier et deux des statuts

- possibilité de procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi et ajoutée à la fin de l'article 5 des statuts d'un paragraphe libellé comme suit: «La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.»

- possibilité donnée au Conseil d'Administration de procéder au versement d'acomptes sur dividendes et ajoutée à l'article 7 d'un dernier alinéa qui aura la teneur suivante: «Le Conseil d'Administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi»

- suppression du cautionnement des administrateurs et du commissaire aux comptes et annulation de l'article 9 des statuts

- rénumérotation des articles 10 à 14 des statuts qui deviendront 9 à 13.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représenté, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale en CONTRACTING AND ENGINEERING ENTERPRISES C.E.E. LUXEMBOURG HOLDING S.A.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide que la durée de la société sera illimitée.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de donner la teneur suivante aux articles 1 et 2 des statuts:

«**Art. 1^{er}.** Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme holding luxembourgeoise, dénommée CONTRACTING AND ENGINEERING ENTERPRISES C.E.E. LUXEMBOURG HOLDING S.A.»

«**Art. 2.** La durée de la société est illimitée.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide que la société pourra désormais procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi et ajoutée à la fin de l'article 5 des statuts un paragraphe libellé comme suit:

«La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.»

Cinquième résolution

L'assemblée décide de donner au Conseil d'Administration la possibilité de procéder au versement d'acomptes sur dividendes et ajoutée à l'article 7 des statuts un dernier alinéa qui aura la teneur suivante:

«Le Conseil d'Administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.»

Sixième résolution

L'assemblée décide de supprimer le cautionnement des administrateurs et du commissaire aux comptes et l'annulation de l'article 9 des statuts.

Septième résolution

Vu ce qui précède l'assemblée décide la rénumérotation des articles 10 à 14 des statuts qui porteront désormais les numéros 9 à 13.

Frais

Les frais, dépenses rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de soixante mille francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentaire le présent procès-verbal.

Signé: E. Jastrow, L. Bamberg, C. Carreira, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 16 mars 2000, vol. 858, fol. 19, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 5 avril 2000.

B. Moutrier.

(19673/272/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

**CONTRACTING AND ENGINEERING ENTERPRISES
«C.E.E.» LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R. C. Luxembourg B 15.534.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 5 avril 2000.

B. Moutrier.

(19674/272/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

HOLDEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 6, rue Sainte-Zithe.

R. C. Luxembourg B 72.404.

L'an deux mille, le vingt et un mars.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

A comparu:

Maître Albert Wildgen, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société HOLDEX HOLDING S.A., avec siège social à L-2763 Luxembourg, 6, rue Ste Zithe,

an vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration prise en sa réunion du 16 mars 2000, une copie du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire d'acter les déclarations suivantes:

I. Que la société HOLDEX HOLDING S.A. a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 10 novembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 9 du 4 janvier 2000.

II. Que le capital social de la société prédésignée s'élève actuellement à trente-six mille euros (EUR 36.000,-), représenté par trois mille six cents (3.600) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, intégralement libérées.

III. Qu'aux termes de l'article 5 des statuts le capital autorisé est fixé à un total de six millions d'euros (EUR 6.000.000,-), et le même article autorise le conseil d'administration à augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé.

IV. Que lors de sa réunion du 16 mars 2000, le conseil d'administration a décidé de réaliser une première tranche de l'augmentation de capital et notamment à concurrence de huit cent soixante-quatorze mille euros (EUR 874.000,-), pour le porter de son montant actuel de trente-six mille euros (EUR 36.000,-) à neuf cent dix mille euros (EUR 910.000,-) par la création de quatre-vingt-sept mille quatre cents (87.400) actions nouvelles d'une valeur de dix euros (EUR 10,-) chacune, à souscrire et à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes.

V. Que les quatre-vingt-sept mille quatre cents (87.400) actions nouvelles ont été souscrites et libérées intégralement par des versements en espèces, de sorte que la somme de huit cent soixante-quatorze mille euros (EUR 874.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation d'une attestation bancaire.

VI. Que suite à la réalisation de cette augmentation, le capital se trouve porté à neuf cent dix mille euros (EUR 910.000,-), de sorte que l'alinéa 1^{er} de l'article 5 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5. Alinéa 1^{er}.** Le capital social souscrit est fixé à neuf cent dix mille euros (EUR 910.000,-), représenté par quatre-vingt-onze mille (91.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) par action, intégralement libérées.»

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare en application de l'article 32-1 de la loi sur les sociétés tel que modifié, avoir vérifié l'existence des conditions prévues à l'article 26 de ladite loi.

Frais, évaluation

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société aux résolutions prises à la présente assemblée, sont évalués à quatre cent trente mille francs luxembourgeois (LUF 430.000,-).

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation de capital est évaluée à trente-cinq millions deux cent cinquante-sept mille et soixante-treize francs luxembourgeois (LUF 35.257.073,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant agissant ès dites qualités, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Wildgen, Tom Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2000, vol. 123S, fol. 40, case 5. – Reçu 352.571 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 4 avril 2000.

T. Metzler.

(19675/222/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

HOLDEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 6, rue Sainte-Zithe.

R. C. Luxembourg B 72.404.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 4 avril 2000.

T. Metzler.

(19676/222/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

HENGEN & MULLENBACH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 1, rue des Foyers.

R. C. Luxembourg B 18.155.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 46, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2000.

Pour HENGEN & MULLENBACH, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(19671/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

HENGEN & MULLENBACH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 1, rue des Foyers.

R. C. Luxembourg B 18.155.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 46, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2000.

Pour HENGEN & MULLENBACH, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(19672/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

LEXI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 57.956.

L'assemblée générale ordinaire reportée des actionnaires tenue en date du 22 mars 2000 a décidé de:

- nommer PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. en tant que Commissaire pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 1999.

- transférer le siège social du 16, rue Eugène Ruppert au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 42, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19693/581/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

HOLDIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 13.244.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2000, vol. 535, fol. 50, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION
LUXEMBOURG S.A.

Signature

(19677/550/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

HORMUZ S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, Centre Descartes, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 59.041.

Le bilan au 30 septembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2000, vol. 535, fol. 4, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2000.

Signature.

(19678/660/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

IBERIMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: LUF 500.000.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 38.592.

Les associés ont décidé de transférer le siège social de la société du 16, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 42, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19679/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

KOMBASSAN HOLDINGS S.A. 1929, Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 70.610.

L'an deux mille, le vingt-huit février.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Muammer Durman, directeur, demeurant à Fatih Mah., Makam Sok No 3/18 Becuklu/Konya (Turquie).
- 2.- Monsieur Ibrahim Kilic, directeur, demeurant à L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks, agissant en leur qualité de membres du Conseil d'Administration de la société anonyme KOMBASSAN HOLDINGS S.A. 1929, en vertu d'un pouvoir leur délivré le 28 février 2000.

Ledit pouvoir, signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé aux présentes pour être soumis avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants ont requis le notaire d'acter leurs déclarations comme suit:

1.- La société anonyme KOMBASSAN HOLDINGS S.A. 1929, ayant son siège social à L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks, R. C. Luxembourg section B numéro 70.610, a été constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire prénommé, en date du 2 juillet 1999, publié au Mémorial C, numéro 713 du 24 septembre 1999, et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le même notaire Jean Seckler en date du 10 février 2000 et en date du 17 février 2000, en voie de formalisation.

2.- Le capital social de la société est actuellement fixé à quatre-vingt-huit millions d'euros (88.000.000,- EUR), représenté par huit millions huit cent mille (8.800.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

3.- La société a un capital autorisé fixé à deux cent cinquante millions d'euros (250.000.000,- EUR), représenté par vingt-cinq millions (25.000.000) d'actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune, fixé par l'article 5 des statuts.

4.- En vertu du même article 5 des statuts, le Conseil d'Administration est autorisé à et mandaté pour :

- réaliser cette augmentation de capital, en une seule fois ou par tranches successives, par émission d'actions nouvelles à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves au capital;

- fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;
- assortir l'émission des actions nouvelles d'une prime d'émission dont il fixera lui-même le montant;
- supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission d'actions nouvelles à émettre dans le cadre du capital social autorisé.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auront pas été émises par le Conseil d'Administration.

5.- En sa réunion du 28 février 2000, le Conseil d'Administration a décidé d'augmenter le capital social à concurrence de vingt millions d'euros (20.000.000,- EUR), pour le porter de son montant actuel de quatre-vingt-huit millions d'euros (88.000.000,- EUR) à cent huit millions d'euros (108.000.000,- EUR), par la création et l'émission de deux millions (2.000.000) d'actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

6.- Les actions nouvelles ont été souscrites et intégralement libérées en espèces par les actionnaires actuels de la Société en proportion de leur participation actuelle dans le capital social, ce dont il est justifié au notaire soussigné par les bulletins de souscription des actionnaires ainsi que par une attestation bancaire.

7.- Suite à cette augmentation de capital, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Version française:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à cent huit millions d'euros (108.000.000,- EUR), représenté par dix millions huit cent mille (10.800.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.»

Version allemande:

«**Art. 5. Erster Absatz.** Das Gesellschaftskapital beträgt hundertacht Millionen Euros (108.000.000,- EUR), eingeteilt in zehn Millionen achthunderttausend (10.800.000) Aktien mit einem Nennwert von je zehn Euros (10,- EUR).»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de huit millions cinq cent soixante mille francs luxembourgeois.

Pour les besoins de l'enregistrement le montant de l'augmentation du capital social est évalué à la somme de 806.798.000,- LUF.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire, par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: M. Durman, I. Kilic, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 3 mars 2000, vol. 508, fol. 93, case 2. – Reçu 8.067.980 francs.

Le Recepteur ff. (signé): Steffen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 5 avril 2000.

J. Seckler.

(19684/231/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

KOMBASSAN HOLDINGS S.A. 1929, Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 70.610.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 5 avril 2000.

J. Seckler.

(19685/231/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

LAGFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 51.599.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mars 2000 que Monsieur Jean Claude Schaeffer, Directeur de Banque, demeurant à Luxembourg, a été nommé Administrateur en remplacement de Madame Marie-Josée Steinborn, démissionnaire.

Luxembourg, le 3 avril 2000.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2000, vol. 535, fol. 47, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Recepteur (signé): J. Muller.

(19689/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

IMMO TOVACO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 26, rue d'Amsterdam.
R. C. Luxembourg B 64.507.

La soussignée, IMMO TOVACO S.A., ayant son siège social au L-1126 Luxembourg, 26, rue d'Amsterdam, atteste par la présente que suivant les décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 avril 2000

- ont été nommés administrateurs:

Monsieur Jan Jaap Geusebroek, conseiller, demeurant à L-2330 Luxembourg, 134, boulevard de la Pétrusse, DE RAADSLIJN (LUXEMBOURG) A.G., 134, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, MARCH MANAGEMENT S.A., 26, rue d'Amsterdam, L-1126 Luxembourg,

en remplaçant Monsieur Jan Herman Van Leuvenheim, M TRUST S.A. et TOSCAVILLA S.A.,
- a été nommé administrateur-délégué Monsieur Jan Jaap Geusebroek, prénommé en remplaçant Monsieur Jan Herman Van Leuvenheim,

- a été nommée commissaire AUDIT ASSOCIATION S.A., 26, rue d'Amsterdam, L-1126 Luxembourg en remplaçant EUROLUX MANAGEMENT S.A..

- que les bureaux seront déplacés vers la nouvelle adresse, 26, rue d'Amsterdam, L-1126 Luxembourg.
Luxembourg, le 6 avril 2000.

IMMO TOVACO S.A.

J. J. Geusebroek

Administrateur-délégué

Réquisition pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2000, vol. 535, fol. 50, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19680/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

INFO SYSTEMS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 26, rue d'Amsterdam.
R. C. Luxembourg B 43.798.

La soussignée, INFO SYSTEMS HOLDING S.A., ayant son siège social au L-1126 Luxembourg, 26, rue d'Amsterdam, atteste par la présente que suivant les décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 avril 2000

- ont été nommés administrateurs:

Monsieur Jan Jaap Geusebroek, conseiller, demeurant à L-2330 Luxembourg, 134, boulevard de la Pétrusse, DE RAADSLIJN (LUXEMBOURG) A.G., 134, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, MARCH MANAGEMENT S.A., 26, rue d'Amsterdam, L-1126 Luxembourg,

en remplaçant Monsieur Jan Herman Van Leuvenheim, EUROLUX MANAGEMENT S.A. et HALLO!!REX CORPORATION N.V.,

- a été nommé administrateur-délégué Monsieur Jan Jaap Geusebroek, prénommé en remplaçant Monsieur Jan Herman Van Leuvenheim,

- a été nommée commissaire AUDIT ASSOCIATION S.A., 26, rue d'Amsterdam, L-1126 Luxembourg en remplaçant FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN.

- que les bureaux seront déplacés vers la nouvelle adresse, 26, rue d'Amsterdam, L-1126 Luxembourg.
Luxembourg, le 6 avril 2000.

INFO SYSTEMS HOLDING S.A.

J. J. Geusebroek

Administrateur-délégué

Réquisition pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2000, vol. 535, fol. 50, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19681/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

**CELLULAR MAGIC S.A., Société Anonyme,
(anc. JAMARU S.A.).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 72.773.

L'an deux mille, le vingt-trois mars.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme JAMARU S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 26 novembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 68 du 20 janvier 2000, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 72.773.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Maggy Kohl-Birget, administrateur de société, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Anne-Ly Mertens-Protte, employée privée, demeurant à Echternach.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Marcel Wagner, employé privé, demeurant à Strassen.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Changement de dénomination de la société. Nouvelle dénomination CELLULAR MAGIC S.A.
2. Modification afférente à l'article 1^{er} des statuts de la société.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite, l'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer la dénomination sociale de la société en CELLULAR MAGIC S.A.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article premier des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. 1^{er} alinéa.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de CELLULAR MAGIC S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate par les présentes qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue française suivi d'une version en langue anglaise; sur demande desdits comparants et en cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire la présente minute.

Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand, on the twenty-third of March.

Before Us, Maître Emile Schlessler, notary residing in Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of JAMARU S.A., a company under Luxembourg law, established in L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, incorporated by a deed of the undersigned notary, on November 26, 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 68 on January 20, 2000, registered at the Trade and Companies' Register in Luxembourg-City under section B and number 72.773.

The meeting was opened with Mrs Maggy Kohl-Birget, director, residing in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Mrs Anne Ly Mertens-Prott, «employée privée», residing in Echternach.

The meeting elected as scrutineer Mr Marcel Wagner, «employé privé», residing in Strassen.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requests the notary to state:

I.- That the agenda of the meeting is the following:

1. Modification of the denomination of the company. New denomination: CELLULAR MAGIC S.A.
2. Related amendment of article 1 of the Articles of Incorporation of the company.

II.- That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Shall also remain attached to the present deed, the proxies of the represented shareholders after having been signed ne varietur by the appearing persons.

III.- That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notice were necessary.

IV.- That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to change the name of the corporation to CELLULAR MAGIC S.A.

Second resolution

The general meeting decides to amend the first paragraph of article one of the Articles of Incorporation of the company which will from now on have the following wording:

«**Art. 1. First paragraph.** There is hereby formed a corporation (société anonyme) under the name of CELLULAR MAGIC S.A.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in French, followed by an English version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the French and the English texts, the French version will prevail.

In faith of which, We the undersigned notary, have set our hand and seal, on the day named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the persons appearing, all known to the notary by surname, name, civil status and residence, the Chairman, the secretary and the scrutineer signed with Us, the notary, the present original deed.

Signé: M. Kohl, A. Prott, M. Wagner, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2000, vol. 5CS, fol. 29, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 avril 2000.

E. Schlessler.

(19682/227/98) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

**CELLULAR MAGIC S.A., Société Anonyme,
(anc. JAMARU S.A.).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 72.773.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 avril 2000.

E. Schlessler.

(19683/227/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

KOOKMIN BANK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

Objet: Modification relative à notre Conseil d'Administration

Veuillez avoir l'amabilité de procéder aux modifications suivantes auprès du registre de commerce et des sociétés comme suivant:

A radier:

a) M. Bon-Hyuk Koo, Administrateur

b) M. Soon-Ho Kim, Administrateur

A ajouter:

a) Jong-Hwa Lee, Administrateur

b) Sung-Hyun Chung, Administrateur

La composition actuelle du Conseil d'Administration est la suivante:

M. Woo-Shick Lee - Administrateur-Délégué

M. Kye Yeon Kim - Administrateur-Délégué

M. Jong-Hwa Lee - Administrateur

M. Sung-Hyun Chung - Administrateur

Luxembourg, le 29 mars 2000.

K.-Y. Kim

Directeur Général et Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2000, vol. 535, fol. 49, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19686/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

LES THERMES DU BEAUREGARD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1358 Luxembourg, 4, rue Pierre de Coubertin.

R. C. Luxembourg B 38.891.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 46, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2000.

Pour LES THERMES DU BEAUREGARD S.A.

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(19690/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

LES THERMES DU BEAUREGARD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1358 Luxembourg, 4, rue Pierre de Coubertin.
R. C. Luxembourg B 38.891.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 46, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2000.

Pour LES TERMES DU BEAUREGARD S.A.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(19691/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

KOREA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 46.039.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 44, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2000.

Signatures.

(19687/009/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

KOREA INVEST S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 46.039.

*Extract of the minutes of the Annual General Meeting of shareholders held at the registered office
23, avenue de la Porte-Neuve, Luxembourg on May 4, 1999 at 11.00 a.m.*

- The annual General Meeting unanimously resolved to appoint M. Dong Yong Cho as Director of the Company in replacement of M. S.B. Park, resigning.

- The Annual General Meeting unanimously decided to renew the mandate of the Directors and of the Statutory Auditor for a period ending at the annual general meeting of 2000.

Certified copy

Signature

Signature

Director

Director

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 44, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19688/009/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

L'EUROPEENNE DES METAUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 48.404.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2000, vol. 535, fol. 50, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION
LUXEMBOURG S.A.

Signature

(19692/550/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

LUNARIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 60.821.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2000, vol. 535, fol. 50, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION
LUXEMBOURG S.A.

Signature

(19696/550/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

L.F.B. A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-5532 Remich, 3, rue Enz.
R. C. Luxembourg B 45.495.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 1999, vol. 529, fol. 69, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour le Conseil d'Administration
Signature

(19694/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

L.F.B. A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-5532 Remich, 3, rue Enz.
R. C. Luxembourg B 45.495.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 1999, vol. 529, fol. 69, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour le Conseil d'Administration
Signature

(19695/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

LUXOTERME, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 49.509.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1997, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 4 avril 2000, vol. 535, fol. 40, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 22 février 2000

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 1998:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, Président;
- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Claude Zimmer, licencié en droit et maître en sciences économiques, demeurant à Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 1998:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 7 avril 2000.

Signature.

(19697/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

MAREX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 6, rue Sainte-Zithe.
R. C. Luxembourg B 72.407.

L'an deux mille, le vingt et un mars.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

A comparu:

Maître Albert Wildgen, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société MAREX HOLDING S.A., avec siège social à L-2763 Luxembourg, 6, rue Ste Zithe,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration prise en sa réunion du 16 mars 2000, une copie du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire d'acter les déclarations suivantes:

I. Que la société MAREX HOLDING S.A. a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 10 novembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 9 du 4 janvier 2000.

II. Que le capital social de la société prédésignée s'élève actuellement à trente-six mille euros (EUR 36.000,-), représenté par trois mille six cents (3.600) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, intégralement libérées.

III. Qu'aux termes de l'article 5 des statuts le capital autorisé est fixé à un total de six millions d'euros (EUR 6.000.000,-), et le même article autorise le conseil d'administration à augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé.

IV. Que lors de sa réunion du 16 mars 2000, le conseil d'administration a décidé de réaliser une première tranche de l'augmentation de capital et notamment à concurrence de huit cent soixante-quatorze mille euros (EUR 874.000,-), pour le porter de son montant actuel de trente-six mille euros (EUR 36.000,-) à neuf cent dix mille euros (EUR 910.000,-), par la création de quatre-vingt-sept mille quatre cents (87.400) actions nouvelles d'une valeur de dix euros (EUR 10,-) chacune, à souscrire et à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes.

V. Que les quatre-vingt-sept mille quatre cents (87.400) actions nouvelles ont été souscrites et libérées intégralement par des versements en espèces, de sorte que la somme de huit cent soixante-quatorze mille euros (EUR 874.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation d'une attestation bancaire.

VI. Que suite à la réalisation de cette augmentation, le capital se trouve porté à neuf cent dix mille euros (EUR 910.000,-), de sorte que l'alinéa 1^{er} de l'article 5 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5. 1^{er} alinéa.** Le capital social souscrit est fixé à neuf cent dix mille euros (EUR 910.000,-), représenté par quatre-vingt-onze mille (91.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) par action, intégralement libérées.»

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare en application de l'article 32-1 de la loi sur les sociétés tel que modifié, avoir vérifié l'existence des conditions prévues à l'article 26 de ladite loi.

Frais, évaluation

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société aux résolutions prises à la présente assemblée, est évalué à quatre cent trente mille francs luxembourgeois (LUF 430.000,-).

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation de capital est évaluée à trente-cinq millions deux cent cinquante-sept mille et soixante-treize francs luxembourgeois (LUF 35.257.073,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant agissant es dites qualités, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Wildgen, Tom Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2000, vol. 123S, fol. 40, case 7. – Reçu 352.571 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 4 avril 2000.

T. Metzler.

(19698/222/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

MAREX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 6, rue Sainte-Zithe.

R. C. Luxembourg B 72.407.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 4 avril 2000.

T. Metzler.

(19699/222/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

OBELIX INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 26, rue d'Amsterdam.

R. C. Luxembourg B 60.058.

—

La soussignée, OBELIX INVEST S.A., ayant son siège social au L-1126 Luxembourg, 26, rue d'Amsterdam, atteste par la présente qui suivant les décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 avril 2000:

- ont été nommés administrateurs:

Monsieur Jan Jaap Geusebroek, conseiller, demeurant à L-2330 Luxembourg, 134, boulevard de la Pétrusse,

DE RAADSLIJN (LUXEMBURG) A.G., 134, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg,

MARCH MANAGEMENT S.A., 26, rue d'Amsterdam, L-1126 Luxembourg,

en remplaçant Monsieur Jan Herman Van Leuvenheim et SELINE PARTICIPATIONS S.A.,

- a été nommé administrateur-délégué Monsieur Jan Jaap Geusebroek, prénommé,

- a été nommée commissaire AUDIT ASSOCIATION S.A., 26, rue d'Amsterdam, L-1126 Luxembourg en remplaçant DE RAADSLIJN (LUXEMBURG) A.G.,

- que les bureaux seront déplacés vers la nouvelle adresse, 26, rue d'Amsterdam, L-1126 Luxembourg.

OBELIX INVEST S.A.

J. J. Geusebroek

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2000, vol. 53S, fol. 50, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19709/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

MEDICAL INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, Centre Descartes, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 27.491.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2000, vol. 535, fol. 4, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2000.

Signature.

(19702/660/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

MENES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 24.553.

Le bilan au 30 septembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2000, vol. 535, fol. 50, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION
LUXEMBOURG S.A.

Signature

(19703/550/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

MODERN METALS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 54.272.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2000, vol. 535, fol. 51, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2000.

(19704/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

MODERN METALS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 54.272.

EXTRAIT

Par décision de l'assemblée générale annuelle du jeudi 5 novembre 1998, il résulte que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

1. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et annexe, ainsi que du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice se terminant au 31 décembre 1997.
2. Décharge est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'année fiscale 1997.
3. La nomination du commissaire aux comptes jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.
4. Divers.

Luxembourg, le 5 novembre 1998.

L. Van Loon
Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2000, vol. 535, fol. 51, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19705/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

MODERN METALS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 54.272.

EXTRAIT

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 10 janvier 2000:

- est dénoncée, avec effet immédiat, l'adresse de la société, fixée au 3, rue des Bains, L-1212 Luxembourg.
- est confirmée, avec effet immédiat, l'adresse de la société, fixée au 26, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

Luxembourg, le 10 janvier 2000.

Pour MODERN METAL, S.à r.l.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2000, vol. 535, fol. 51, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19706/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

MULTIGERM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3348 Luxembourg, 16, rue des Champs.
R. C. Luxembourg B 54.533.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 21 mars 1996, acte publié au Mémorial C n° 330 du 10 juillet 1996.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2000, vol. 535, fol. 32, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Pour MULTIGERM S.A.

KPMG Experts Comptables

Signature

(19707/537/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

NATALIA DARIALORA COSMETICS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8253 Mamer, 10, rue des Merisiers.
R. C. Luxembourg B 60.916.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2000, vol. 143, fol. 83, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2000.

Signature.

(19708/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

MARK STEEL DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-Rue.
R. C. Luxembourg B 58.039.

L'an deux mille, le vingt-huit février.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MARK STEEL DEVELOPMENT S.A., ayant son siège social à L-8030 Strassen, 124, rue du Kiem, R.C. Luxembourg section B numéro 58.039, constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 décembre 1996, publié au Mémorial C, numéro 255 du 27 mai 1997, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire André Schwachtgen en date du 6 avril 1998, publié au Mémorial C, numéro 489 du 2 juillet 1998, et dont le capital social initial de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) a été converti en trente et un mille Euros (31.000,- EUR), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR) chacune, suivant assemblée générale extraordinaire du 7 juin 1999, dont un extrait a été publié au Mémorial C, numéro 849 du 13 novembre 1999.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Marc van Hoek, expert comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Francis Nicolay, délégué commercial, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Marie Nicolay, licencié en droit U.C.L., demeurant à professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Transfert du siège social de L-8030 Strassen, 124, rue du Kiem, à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-Rue.
- 2.- Modification afférente de l'article 1^{er}, alinéa 2, des statuts.
- 3.- Nominations statutaires.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social statutaire de la société de L-8030 Strassen, 124, rue du Kiem, à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-Rue.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède l'assemblée décide de modifier le deuxième alinéa de l'article premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. (Alinéa deux).** Le siège social est établi à Luxembourg.»

Troisième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de Madame Carine de Tilloux et de Monsieur Albert Pirotte comme administrateurs de la société.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de nommer en remplacement des administrateurs démissionnaires:

- a) Maître Jim Penning, avocat, demeurant à Luxembourg;
 - b) Maître Pierre-Olivier Wurth, avocat, demeurant à Luxembourg;
- comme nouveaux administrateurs de la société.

Les nouveaux administrateurs termineront le mandat de leurs prédécesseurs.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à vingt mille francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: M. van Hoek, F. Nicolay, J.-M. Nicolay, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 3 mars 2000, vol. 508, fol. 93, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Steffen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 5 avril 2000.

J. Seckler.

(19700/231/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

MARK STEEL DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-Rue.

R. C. Luxembourg B 58.039.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 5 avril 2000.

J. Seckler.

(19701/231/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

OKANI INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 57.530.

Le bilan au 31 août 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2000, vol. 535, fol. 50, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION
LUXEMBOURG S.A.

Signature

(19711/550/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

OKRINA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 57.531.

Le bilan au 31 août 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2000, vol. 535, fol. 50, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION
LUXEMBOURG S.A.

Signature

(19712/550/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

24646

OBOURG PARTICIPATIONS, Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 32.681.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 7 juin 1999 que:
- COOPERS & LYBRAND ayant son siège social 16, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
a été élue Commissaire aux comptes en remplacement de PricewaterhouseCoopers, Commissaire aux comptes
démissionnaire.

Luxembourg, le 5 avril 2000.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2000, vol. 535, fol. 51, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19710/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

ONDINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 45.613.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 28 mars 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 mars 2000, vol. 849, fol. 26, case 9, que la société anonyme ONDINE S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, constituée sous la dénomination de ONDINE HOLDING S.A., suivant acte notarié reçu en date du 5 novembre 1993, publié au Mémorial C de 94 page 714, au capital social d'un million cinq cent mille francs (Frs 1.500.000,-), représenté par mille (1.000) actions de mille cinq cents francs (Frs 1.500,-) chacune, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme ONDINE S.A., prédésignée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 5 avril 2000.

J.-J. Wagner
Notaire

(19713/239/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

OOGMERK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, Centre Descartes, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 37.898.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2000, vol. 535, fol. 4, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2000.

Signature.

(19714/660/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

ORCHID, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Au capital de USD 39.085.000.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 49.420.

—
Extrait de la Décision de l'Associé Unique du 5 avril 2000

Il résulte de la Décision de l'associé unique de la société à responsabilité limitée ORCHID, S.à r.l., prise le 5 avril 2000, que:

- Décision a été prise de modifier le régime de signature de sorte que, chaque gérant peut engager valablement la société par sa signature individuelle.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2000, vol. 535, fol. 51, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19715/536/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

PATAGONIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 55.361.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2000, vol. 535, fol. 50, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 14 mai 1999

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Marc Weinand, Administrateur et décide d'appeler comme nouveau Administrateur Monsieur Sam Reckinger, pour achever le mandat de Monsieur Marc Weinand, démissionnaire.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION
LUXEMBOURG S.A.

Signature

(19716/550/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

PATENT DEVELOPMENT & INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 25.799.

Le bilan au 31 mars 1997, enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2000, vol. 535, fol. 51, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D. C. Oppelaar.

(19717/724/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

PATENT DEVELOPMENT & INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 25.799.

Le bilan au 31 mars 1998, enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2000, vol. 535, fol. 51, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D. C. Oppelaar.

(19718/724/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

PATENT DEVELOPMENT & INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 25.799.

Le bilan au 31 mars 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2000, vol. 535, fol. 51, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D. C. Oppelaar.

(19719/724/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

PAVITEX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 34.034.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2000, vol. 535, fol. 50, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 21 février 2000

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes, Monsieur Aloyse Scherer Jr., venant à échéance lors de la présente Assemblée, celle-ci décide de renouveler leurs mandats pour une nouvelle durée d'un an.

Conformément aux exigences de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales, l'Assemblée décide de mettre la société en liquidation.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION
LUXEMBOURG S.A.

Signature

(19720/550/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

PHANTEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 6, rue Ste Zithe.
R. C. Luxembourg B 72.410.

L'an deux mille, le vingt et un mars.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

A comparu:

Maître Albert Wildgen, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société PHANTEX HOLDING S.A., avec siège social à L-2763 Luxembourg, 6, rue Ste Zithe, en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration prise en sa réunion du 16 mars 2000, une copie du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire d'acter les déclarations suivantes:

I. Que la société PHANTEX HOLDING S.A. a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 10 novembre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 9 du 4 janvier 2000.

II. Que le capital social de la société prédésignée s'élève actuellement à trente-six mille Euros (EUR 36.000,-), représenté par trois mille six cents (3.600) actions d'une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-) chacune, intégralement libérées.

III. Qu'aux termes de l'article 5 des statuts le capital autorisé est fixé à un total de six millions d'Euros (EUR 6.000.000,-), et le même article autorise le conseil d'administration à augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé.

IV. Que lors de sa réunion du 16 mars 2000, le conseil d'administration a décidé de réaliser une première tranche de l'augmentation de capital et notamment à concurrence de deux cent trente-quatre mille Euros (EUR 234.000,-), pour le porter de son montant actuel de trente-six mille Euros (EUR 36.000,-) à deux cent soixante-dix mille Euros (EUR 270.000,-), par la création de vingt-trois mille quatre cents (23.400) actions nouvelles d'une valeur de dix Euros (EUR 10,-) chacune, à souscrire et à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes.

V. Que les vingt-trois mille quatre cents (23.400) actions nouvelles ont été souscrites et libérées intégralement par des versements en espèces, de sorte que la somme de deux cent trente-quatre mille Euros (EUR 234.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation d'une attestation bancaire.

VI. Que suite à la réalisation de cette augmentation, le capital se trouve porté à deux cent soixante-dix mille Euros (EUR 270.000,-), de sorte que l'alinéa 1^{er} de l'article 5 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5. (alinéa 1^{er}).** Le capital social souscrit est fixé à deux cent soixante-dix mille Euros (EUR 270.000,-) représenté par vingt-sept mille (27.000) actions d'une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-) par action, intégralement libérées.»

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare en application de l'article 32-1 de la loi sur les sociétés tel que modifié, avoir vérifié l'existence des conditions prévues à l'article 26 de ladite loi.

Frais, Evaluation

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société aux résolutions prises à la présente assemblée, sont évalués à cent soixante mille francs luxembourgeois (LUF 160.000,-).

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation de capital est évaluée à neuf millions quatre cent trente-neuf mille cinq cent trente-sept francs luxembourgeois (LUF 9.439.537,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant agissant ès-dite qualité, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. Wildgen, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2000, vol. 123S, fol. 40, case 2. – Reçu 94.395 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 4 avril 2000.

T. Metzler.

(19721/222/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

PHANTEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 6, rue Ste Zithe.
R. C. Luxembourg B 72.410.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 4 avril 2000.

T. Metzler.

(19722/222/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

PINATUBO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, Centre Descartes, 287, route d'Arlon.

Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2000, vol. 535, fol. 50, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2000.

Signature.

(19723/660/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

POLYESTER POLYURETHANE SYSTEMES, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8411 Steinfort, 12, rue des Carrières.

R. C. Luxembourg B 50.243.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Capellen, le 4 avril 2000, vol. 135, fol. 90, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Koerich, le 4 avril 2000.

Pour la société

Signature

(19724/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

POURPRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 59.167.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, tenue le 5 avril 2000

Il résulte du conseil d'administration du 5 avril 2000 que:

la démission de Monsieur Klaus Krumnau de son poste d'administrateur de la société a été acceptée, et ceci avec effet au 5 avril 2000.

Monsieur Gérard Matheis demeurant à 50, avenue du Grand-Duc Jean, L-8323 Olm, a été nommé administrateur de la société, et ceci avec effet au 5 avril 2000.

La ratification de la nomination de Monsieur Gérard Matheis, de même que la décharge à l'administrateur sortant pour la durée de son mandat, seront soumises lors de la plus prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

Luxembourg, le 5 avril 2000.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2000, vol. 535, fol. 51, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19725/536/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

POURPRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 59.167.

EXTRAIT

Il résulte du conseil d'administration de la société anonyme POURPRE S.A., tenu à Luxembourg, le 5 avril 2000, que:

- Monsieur Gérard Matheis, demeurant à 50, avenue du Grand-Duc Jean, L-8323 Olm, a été nommé au poste d'Administrateur-délégué.

- Le nouvel Administrateur-délégué a le pouvoir d'engager la société en toutes circonstances par sa signature individuelle.

Pour extrait conforme

POURPRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2000, vol. 535, fol. 51, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19726/536/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

R2 ARCHITECTURE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2017 Luxembourg, 47, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 63.185.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Redange-sur-Attert, le 24 mars 2000, vol. 143, fol. 83, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2000.

Signature.

(19736/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

P.P. NET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 4A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 62.333.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 1999, vol. 529, fol. 89, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2000.

Le Bureau
Signature

(19727/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

**PUTNAM INTERNATIONAL GROWTH MANAGEMENT S.A.,
Société Anonyme de droit luxembourgeois (en liquidation).**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 2, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 33.293.

DISSOLUTION

*Extraits des procès-verbaux de deux assemblées générales extraordinaires des actionnaires
tenues au siège social à Luxembourg le 17 mars 2000*

La première assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 17 mars 2000 a entendu le rapport du liquidateur, a désigné PricewaterhouseCoopers, 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg en qualité de commissaire pour examiner les comptes de la liquidation et a convoqué les actionnaires à se réunir une dernière fois le 17 mars 2000 pour statuer sur la gestion du liquidateur après avoir pris connaissance du rapport du commissaire.

La seconde assemblée a quant à elle entendu le rapport du commissaire et a décidé d'approuver les comptes de liquidation tels qu'ils lui ont été soumis. Elle a accordé décharge pleine et entière au liquidateur et au commissaire pour l'exercice de leurs mandats dans le cadre de la liquidation. L'assemblée a enfin décidé de clôturer la liquidation et a constaté que la société a légalement cessé d'exister.

L'assemblée a désigné le siège social de la DAI-ICHI KANGYO BANK (LUXEMBOURG) S.A. à Luxembourg pour le dépôt et la conservation des livres et documents sociaux pendant une période de 5 ans.

Pour PUTNAM INTERNATIONAL GROWTH MANAGEMENT S.A., en liquidation.

G. Schneider.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2000, vol. 535, fol. 27, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19732/267/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

PREFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 73.466.

L'an deux mille, le trente et un mars.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PREFIN S.A. avec siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon,

constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 28 décembre 1999, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 184 du 2 mars 2000,

inscrite au registre de commerce et des sociétés auprès du tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sous le numéro B 73.466.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean Lambert, maître en sciences économiques, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Caroline Folmer, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrice Yande, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le bureau étant ainsi constitué Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour est conçu comme suit:

Modification de l'objet social de la société avec modification afférente de l'article 4 des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations, financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles, qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet.»

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

III. Il résulte de cette liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer, sur l'ordre du jour dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolution unique

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social de la société et de donner à l'article 4 des statuts la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations, financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles, qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour Monsieur le Président lève la séance.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants de tout ce qui précède, ces derniers, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: J. Lambert, C. Folmer, P. Yande, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 3 avril 2000, vol. 350, fol. 6, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 5 avril 2000.

H. Beck.

(19728/201/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

PREAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 73.466.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 5 avril 2000.

H. Beck.

(19729/201/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

**AXIS CONSTRUCTIONS,
(anc. PRESTALUX), Société Anonyme.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 8, rue J. Engling.

R. C. Luxembourg B 64.415.

L'an deux mille, le vingt-cinq février.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PRESTALUX, ayant son siège social à L-4081 Esch-sur-Alzette 9, rue Dicks, R.C. Luxembourg section B numéro 64.415, constituée suivant acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 14 mai 1998, publié au Mémorial C, numéro 555 du 30 juillet 1998, ayant un capital social de un million deux cent cinquante mille francs (1.250.000,- frs.).

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Isabelle Balon, employée privée, demeurant à Buschdorf.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Françoise Hübsch, employée privée, demeurant à Echternacherbrück (Allemagne).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Modification de l'article premier des statuts, la raison sociale devient AXIS CONSTRUCTIONS.
- 2.- Transfert du siège social d'Esch-sur-Alzette à L-1466 Luxembourg, 8, rue Jean Engling.
- 3.- Modification afférente de l'article 3, alinéa 1^{er}, des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale en AXIS CONSTRUCTIONS et en conséquence modifie l'article premier des statuts comme suit:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de AXIS CONSTRUCTIONS.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social statutaire de la société d'Esch-sur-Alzette à L-1466 Luxembourg, 8, rue Jean Engling, et de modifier en conséquence l'alinéa premier de l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3. (Alinéa premier).** Le siège social est établi à Luxembourg.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à vingt mille francs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Junglinster, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: A. Thill, I. Balon, F. Hübsch, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 2 mars 2000, vol. 508, fol. 91, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Steffen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 4 avril 2000.

J. Seckler.

(19730/231/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

**AXIS CONSTRUCTIONS,
(anc. PRESTALUX), Société Anonyme.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 8, rue J. Engling.

R. C. Luxembourg B 64.415.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 4 avril 2000.

J. Seckler.

(19731/231/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

RUDSOORD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R. C. Luxembourg B 61.852.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2000, vol. 535, fol. 51, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale du 31 mars 2000

AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide de reporter la perte d'un montant de 2.158,03 USD.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Experts comptables, réviseurs d'entreprises

(19735/592/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

24653

RAMIREZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 26.642.

Constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 1^{er} octobre 1987, publié au Mémorial C numéro 378 du 24 décembre 1987.

—
DISSOLUTION

Extrait

Au capital social d'un million deux cent cinquante mille francs (1.250.000,-) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille francs (1.000,-) chacune.

Il résulte d'un acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 29 mars 2000,

enregistré à Esch-sur-Alzette, le 4 avril 2000, vol. 858, fol. 50, case 3,
que la société anonyme RAMIREZ S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur,
inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg section B numéro 26.642,
a été dissoute par décision de l'actionnaire unique, lequel a déclaré qu'il n'existe plus de passif et que la liquidation de la société peut être considérée comme définitivement clôturée,

que les livres et documents de la société seront conservés à l'ancien siège social de la société, pendant cinq (5) ans.

Esch-sur-Alzette, le 6 avril 2000.

Pour extrait conforme
F. Kessler
Notaire

(19733/219/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

ROYAL LAND PROPERTY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 48.164.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mars 2000

Conformément aux articles 5 et 7 des statuts et aux articles 51 et 52 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée a décidé à l'unanimité de renouveler les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes actuellement en fonction pour une nouvelle période de six ans.

Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour le Conseil d'Administration
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 45, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19734/576/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

ANWOLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8211 Mamer, 83A, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 18.037.

—
Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 29 mars 2000

Résolution

La société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de

- 1) Monsieur Romain Scheffen, employé privé, demeurant à L-4918 Bascharage, 21, rue Nicolas Meyers;
- 2) Monsieur Claude Famiani, employé privé, demeurant à L-5639 Mondorf, 26, rue des Prunelles.

Signatures.

Enregistré à Grevenmacher, le 6 avril 2000, vol. 167, fol. 41, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(19865/231/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2000.

SOCIETE FINANCIERE DE SEPTEMBRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 35.866.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 44, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(19745/009/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

24655

SENA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 40.523.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 44, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PARIBAS LUXEMBOURG

Signatures

(19741/009/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

SENA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 40.523.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue
le 5 mars 1999 à 11.00 heures à Luxembourg*

- L'Assemblée accepte à l'unanimité la démission de M. Yvan Juchem de son poste d'Administrateur et décide de nommer en remplacement M. Koen Lozie, Administrateur de Sociétés, demeurant à Luxembourg, qui terminera le mandat de l'administrateur démissionnaire. Son mandat viendra donc à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2001.

Pour copie conforme

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 44, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19742/009/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

SOCIETE D'INVESTISSEMENTS FINANCIERS ET INDUSTRIELS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 24.395.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 44, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2000.

Signatures.

(19747/009/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

SOCIETE D'INVESTISSEMENTS FINANCIERS ET INDUSTRIELS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 24.395.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 44, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2000.

Signatures.

(19748/009/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

SOCIETE D'INVESTISSEMENTS FINANCIERS ET INDUSTRIELS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 24.395.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue
extraordinairement le 28 octobre 1999 à 10.00 heures à Luxembourg*

- L'Assemblée prend acte de la démission de M. Yvan Juchem de son poste d'Administrateur et le remercie pour sa précieuse collaboration. L'Assemblée nomme en remplacement:

Monsieur Koen Lozie, Administrateur de Sociétés, demeurant à Luxembourg,

qui terminera son mandat venant à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2000.

Pour copie conforme

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 44, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19749/009/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

SEVICO, SERVICES INVESTMENT CO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 18.499.

L'Assemblée Générale des actionnaires de la société a pris la décision en date du 1^{er} février 2000 de nommer Monsieur Yves Cambay en tant qu'administrateur de la société en remplacement de Monsieur Victor Steichen, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 42, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19743/581/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

SHANXI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 57.967.

L'assemblée générale ordinaire reportée des actionnaires tenue en date du 22 mars 2000 a décidé de:
- nommer PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., en tant que Commissaire pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 1999;
- transférer le siège social du 16, rue Eugène Ruppert au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 42, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19744/581/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

SOGETRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2665 Luxembourg, 15, rue du Verger.
R. C. Luxembourg B 41.669.

L'an deux mille, le vingt-huit mars.

Par-devant Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher, soussigné.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Vito Laera, machiniste, demeurant à L-4411 Soleuvre, 191, rue Aessen,
- 2) Monsieur Carmine d'Alimonte, chef de chantier, époux de Esmeralda Reyes Peña, demeurant à L-1710 Luxembourg-Dommeldange, 30, rue Paul Henckes,
- 3) Madame Esmeralda Reyes Peña, sans état particulier, épouse de Carmine d'Alimonte, demeurant à L-1710 Luxembourg-Dommeldange, 30, rue Paul Henckes.

Lesquels comparants ont exposé au notaire ce qui suit:

Les comparants Vito Laera et Carmine d'Alimonte sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée SOGETRA, S.à r.l., ayant son siège social à L-2665 Luxembourg, 15, rue du Verger, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 41.669, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 19 octobre 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 8 du 7 janvier 1993, modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 3 août 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 475 du 13 octobre 1993;

le capital social de cinq cent mille francs (500.000,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales, d'une valeur de mille (1.000,-) francs chacune, est souscrit comme suit:

1) Monsieur Vito Laera, préqualifié, deux cent cinquante parts sociales	250
2) Monsieur Carmine d'Alimonte, préqualifié, deux cent cinquante parts sociales	250
Total: cinq cents parts sociales	500

Les comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter ainsi qu'il suit les résolutions prises à l'unanimité en assemblée générale extraordinaire:

Première résolution

Monsieur Carmine d'Alimonte déclare céder par donation entre vifs, par préciput et hors part et avec dispense de rapport dans sa succession, à son épouse Madame Esmeralda Reyes Peña, ici présente et ce acceptant, cinq (5) parts sociales, inscrites au nom de Monsieur Carmine d'Alimonte dans la société SOGETRA, S.à r.l., prémentionnée; ces parts sont évaluées à cinq mille (5.000,-) francs.

La cessionnaire Esmeralda Reyes Peña sera propriétaire des parts à compter d'aujourd'hui des parts cédées et elle aura droit aux revenus et bénéfices dont ces parts sont productives à compter de ce jour.

Les associés Vito Laera et Carmine d'Alimonte déclarent accepter Esmeralda Reyes Peña comme nouvel associé de la société à responsabilité limitée SOGETRA, S.à r.l.

Deuxième résolution

En conformité de la résolution prise ci-avant, les nouveaux associés de la société, Madame Esmeralda Reyes Peña, Monsieur Vito Laera et Monsieur Carmine d'Alimonte, décident de modifier l'article six des statuts de la société à responsabilité limitée SOGETRA, S.à r.l., pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de cinq cent mille (500.000,-) francs, représenté par cinq cents (500) parts sociales, d'une valeur de mille (1.000,-) francs chacune. Chaque part social donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Ces parts sont souscrites comme suit:

1) Madame Esmeralda Reyes Peña, sans état particulier, demeurant à L-1710 Luxembourg-Dommeldange, 30, rue Paul Henckes, cinq parts sociales	5
2) Monsieur Carmine d'Alimonte, chef de chantier, demeurant à L-1710 Luxembourg-Dommeldange, 30, rue Paul Henckes, deux cent quarante-cinq parts sociales	245
3) Monsieur Vito Laera, machiniste, demeurant à L-4411 Soleuvre, 191, rue Aessen, deux cent cinquante parts sociales	250
Total: cinq cents parts sociales	500

Toutes ces parts ont été souscrites et entièrement libérées par des versements en espèces.»

Troisième résolution

Monsieur Carmine d'Alimonte, agissant en sa qualité de gérant unique de la société, déclare accepter la prédite cession de parts pour compte de la société conformément à l'article 190 de la loi du 18 septembre 1933 concernant les sociétés à responsabilité limitée respectivement à l'article 1690 du code civil, et déclare dispenser les cessionnaires de la faire signifier à la société par voie d'huissier et n'avoir entre ses mains aucune opposition ou aucun empêchement qui puisse en arrêter l'effet.

Frais

Les frais et honoraires des présentes et tous ceux qui en seront la conséquence seront à charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Grevenmacher, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue d'eux connue aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: E. Reyes Peña, C. d'Alimonte, V. Laera, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 29 mars 2000, vol. 509, fol. 24, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 5 avril 2000.

J. Gloden.

(19753/213/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

SOGETRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2665 Luxembourg, 15, rue du Verger.

R. C. Luxembourg B 41.669.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Gloden.

(19754/213/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

SOLID GRUND AG, Aktiengesellschaft.

Siège social: L-5532 Remich, 3, rue Enz.

R. C. Luxembourg B 47.461.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 1999, vol. 529, fol. 69, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(19755/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

SOLID GRUND AG, Aktiengesellschaft.

Siège social: L-5532 Remich, 3, rue Enz.

R. C. Luxembourg B 47.461.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 1999, vol. 529, fol. 69, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(19756/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

SOGESTIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4040 Esch-sur-Alzette, 20, rue X. Brasseur.
R. C. Luxembourg B 65.055.

Monsieur Franco Emili présente sa démission en tant qu'administrateur de la société.
Sa démission prendra effet à compter de ce jour, le 3 avril 2000.
Differdange, le 3 avril 2000.

F. Emili.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 4 avril 2000, vol. 310, fol. 21, case 5/1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(19750/612/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

SOGESTIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4040 Esch-sur-Alzette, 20, rue X. Brasseur.
R. C. Luxembourg B 65.055.

Monsieur Fabio Emili présente sa démission en tant qu'administrateur de la société.
Sa démission prendra effet à compter de ce jour, le 3 avril 2000.
Differdange, le 3 avril 2000.

F. Emili.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 4 avril 2000, vol. 310, fol. 21, case 5/1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(19751/612/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

SOGESTIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4040 Esch-sur-Alzette, 20, rue X. Brasseur.
R. C. Luxembourg B 65.055.

Madame Anna Vespasiani présente sa démission en tant qu'administrateur de la société.
Sa démission prendra effet à compter de ce jour, le 3 avril 2000.
Differdange, le 3 avril 2000.

A. Vespasiani.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 4 avril 2000, vol. 310, fol. 21, case 5/3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(19752/612/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

SORIFAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 73.578.

L'an deux mille, le trente et un mars.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SORIFAC S.A. avec siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon,

constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 28 décembre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 211 du 16 mars 2000,

inscrite au registre de commerce et des sociétés auprès du tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sous le numéro B 73.578.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean Lambert, maître en sciences économiques, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Caroline Folmer, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrice Yande, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le bureau étant ainsi constitué Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour est conçu comme suit:

Modification de l'objet social de la société avec modification afférente de l'article 4 des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations, financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles, qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet.»

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

III. Il résulte de cette liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer, sur l'ordre du jour dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération l'assemblée prend à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social de la société et de donner à l'article 4 des statuts la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations, financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles, qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour Monsieur le Président lève la séance.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants de tout ce qui précède, ces derniers, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: J. Lambert, C. Folmer, P. Yande, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 3 avril 2000, vol. 350, fol. 6, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 5 avril 2000.

H. Beck.

(19757/201/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

SORIFAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 73.578.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 5 avril 2000.

H. Beck.

(19758/201/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

STARDUST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 14, rue d'Anvers.

R. C. Luxembourg B 60.903.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 46, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour requisition

Signature

Mandataire

(19759/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

STARDUST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 14, rue d'Anvers.

R. C. Luxembourg B 60.903.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 46, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour requisition

Signature

Mandataire

(19760/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

24660

SWITEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 9.988.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 44, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(19761/009/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

SWITEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 9.988.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue
le 14 mai 1999 à 15.00 heures à Luxembourg*

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.
- L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes jusqu'en l'an 2000.

*Pour le Conseil d'Administration
Signature Signature
Administrateur Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 44, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19762/009/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

TALCAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 66.943.

L'an deux mille, le dix mars.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TALCAT S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 16, allée Marconi, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 66.943, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 30 octobre 1998, publié au Mémorial C, numéro 19 du 14 janvier 1999.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Paul Lutgen, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Mylène Fohl, employée privée, demeurant à Niederdonven,

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Luc Braun, licencié en sciences économiques, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

- Modification de l'objet social.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence après avoir été signée par les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

III. Il résulte de cette liste de présence que les mille (1.000) actions représentant l'intégralité du capital social de cinquante mille ECU (50.000,- ECU) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV. Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les actionnaires déclarent avoir eu préalablement connaissance.

V. Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, le président met aux voix la résolution suivante, qui a été adoptée à l'unanimité:

Résolution unique

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social et de donner à l'article 2 des statuts la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet l'exploitation d'un commerce d'articles de photo et d'optique, toutes opérations, transactions, prestations de services et autres activités en matières économique, commerciale et financière, ainsi que toutes activités se rapportant à l'acquisition, la gestion, l'exploitation et la liquidation d'un patrimoine mobilier et immobilier; elle pourra notamment employer ses fonds à l'achat, la vente, l'échange, la location, la transformation, l'aménagement et la mise en valeur sous des formes quelconques de tous droits et biens mobiliers et immobiliers, bâtis et non bâtis, situés à Luxembourg ou dans tout autre pays, tant pour son propre compte que pour le compte d'autrui; elle

pourra encore réaliser toutes transactions, entreprises et opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet; elle pourra prendre et gérer toutes participations sous quelque forme que ce soit dans toutes affaires, entreprises ou sociétés et effectuer toutes opérations susceptibles de favoriser directement ou indirectement son extension ou son développement.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Lutgen, M. Fohl, L. Braun, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 123S, fol. 18, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2000.

P. Frieders.

(19763/212/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

TALCAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 66.943.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2000.

P. Frieders.

(19764/212/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

TANDEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 72.442.

L'an deux mille, le huit mars.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TANDEM S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée par acte du notaire instrumentant en date du 20 octobre 1999, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 14 du 5 janvier 2000.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Erwan Corlay, employé privé, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Monsieur Rachid Amari, employé privé, demeurant à Tressange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Virginie Krausener, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Décision d'augmenter le capital à concurrence de vingt-quatre mille Euros (24.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille Euros (31.000,- EUR) à cinquante-cinq mille Euros (55.000,- EUR) par la création et l'émission de quarante-huit (48) actions nouvelles d'une valeur nominale de cinq cents Euros (500,- EUR) chacune ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

2. Modification du premier alinéa de l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à cinquante-cinq mille Euros (55.000,- EUR), représenté par cent dix (110) actions d'une valeur nominale de cinq cents Euros (500,- EUR) chacune.»

3. Décision de souscrire vingt-quatre (24) actions nouvelles d'une valeur nominale de cinq cents Euros (500,- EUR) chacune.

II. - Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III. - Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital à concurrence de vingt-quatre mille Euros (24.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille Euros (31.000,- EUR) à cinquante-cinq mille Euros (55.000,- EUR) par la création et l'émission de quarante-huit (48) actions nouvelles d'une valeur nominale de cinq cents Euros (500,- EUR) chacune ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes et d'accepter leur souscription et leur libération par apport en espèces, comme suit:

Souscription, Libération

Sont alors intervenues aux présentes:

- GORDON SHIPPING CO, établie et ayant son siège social à Niue;
- DAMIDOV LIMITED, établie et ayant son siège social à Niue;

Représentées respectivement par Madame Virginie Krausener et par Monsieur Rachid Amari, tous deux prénommés, aux termes de deux procurations sous seing privé délivrées le 2 mars 2000,

lesquelles déclarent souscrire les quarante-huit (48) actions nouvelles, chacune à concurrence de moitié, et les libérer entièrement par apport en espèces, de sorte que la somme de vingt-quatre mille Euros (24.000,- EUR) est à présent à la disposition de la société, ce dont preuve a été apportée au notaire instrumentant, au moyen d'un certificat bancaire.

Lesdites procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Deuxième résolution

Par conséquent, l'assemblée générale décide de modifier l'alinéa 1^{er} de l'article 5 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à cinquante-cinq mille Euros (55.000,- EUR), représenté par cent dix (110) actions d'une valeur nominale de cinq cents Euros (500,- EUR) chacune.»

Estimation

Pour les besoins de l'enregistrement la présente augmentation de capital est estimée à 2.218.695,- LUF.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison de la présente augmentation de capital est évalué à environ soixante mille francs luxembourgeois (60.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au membre du bureau et au mandataire des comparants ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Corlay, R. Amari, V. Krausener, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2000, vol. 5CS, fol. 22, case 7. – Reçu 9.682 francs.

Le Receveur ff. (signé): Kirsch.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 30 mars 2000.

G. Lecuit.

(19765/220/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

TANDEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 72.442.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 30 mars 2000.

G. Lecuit.

(19766/220/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

TELEPOST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 59.291.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'administration qui s'est tenue le 8 mars 2000 que:

- La démission de Monsieur Geoffrey Budd de ses fonctions d'administrateur de la société a été acceptée.

- La cooptation aux fonctions d'administrateur de la société en remplacement de Monsieur Geoffrey Budd, démissionnaire, de Mme Sue Davie, accountant and director, demeurant à Reading, Berkshire (UK) a été approuvée.

Cette cooptation sera soumise à ratification lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 avril 2000.

Pour la société

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2000, vol. 535, fol. 49, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19767/793/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

TELLARO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 65.247.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 42, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultat de l'exercice	GBP 169.524,39
- Affectation aux réserves	GBP (8.476,22)
- Report à nouveau	GBP 161.048,17

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2000.

Signature.

(19768/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

T.E.S. LOG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5440 Remerschen, 117, route du Vin.
R. C. Luxembourg B 66.220.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 1999, vol. 529, fol. 69, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(19769/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

THOMSON FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 7, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 45.994.

Extrait des résolutions adoptées par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 9 décembre 1999

Le Conseil a pris acte de la démission avec effet au 31 décembre 1999 de Monsieur Nigel R. Harrison, administrateur de sociétés, demeurant à New York et de Monsieur Gunter Klarmann, administrateur de société à Baar et décide de ne pas pourvoir à leur remplacement.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour THOMSON FINANCE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2000, vol. 535, fol. 37, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19770/267/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

THOMSON FINANCE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 7, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 50.071.

Extrait des résolutions adoptées par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 9 décembre 1999

Le Conseil a pris acte de la démission de Monsieur Nigel R. Harrison, administrateur de sociétés, demeurant à Stamford et décide de coopter comme nouvel administrateur Monsieur Gregor Dalrymple, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2001.

Le Conseil d'administration est composé de

- M. Stephen John Hamilton Coles, administrateur de sociétés, demeurant à Seven Oaks, Kent (Royaume-Uni);
- M. Gregor Dalrymple, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- M. William J. Deslauriers, avocat, demeurant à Toronto (Canada);
- M. Jean Hamilius, ingénieur commercial, demeurant à Luxembourg;
- M. Jacques Loesch, avocat, demeurant à Luxembourg;
- M. Tom Loesch, avocat, demeurant à Luxembourg;
- M. John A. Tory, avocat, demeurant à Toronto (Canada);
- M. Adriaan Jurriaan Zoetmulder, administrateur de sociétés, demeurant à Aerdenhout (Pays-Bas).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour THOMSON FINANCE HOLDINGS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2000, vol. 535, fol. 37, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19771/267/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

THOMSON HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 7, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 67.691.

Extrait du procès-verbal assemblée générale tenue le 27 mars 2000

L'Assemblée décide d'augmenter le nombre d'administrateurs de cinq (5) à huit (8) et d'élire comme administrateurs additionnels:

- M. William J. Deslauriers, avocat, demeurant à Toronto (Canada);
- M. John A. Tory, avocat, demeurant à Toronto (Canada);
- M. Adriaan Jurriaan Zoetmulder, administrateur de sociétés, demeurant à Aerdenhout (Pays-Bas).

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2001.

Le Conseil d'administration est composé de

- M. Stephen John Hamilton Coles, administrateur de sociétés, demeurant à Seven Oaks, Kent (Royaume-Uni);
- M. Gregor Dalrymple, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- M. William J. Deslauriers, avocat, demeurant à Toronto (Canada);
- M. Jean Hamilius, avocat, demeurant à Luxembourg;
- M. Jacques Loesch, avocat, demeurant à Luxembourg;
- M. Tom Loesch, avocat, demeurant à Luxembourg;
- M. John A. Tory, avocat, demeurant à Toronto (Canada);
- M. Adriaan Jurriaan Zoetmulder, administrateur de sociétés, demeurant à Aerdenhout (Pays-Bas);

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour THOMSON HOLDINGS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2000, vol. 535, fol. 37, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19772/267/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

TJUST ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 67.935.

Le bilan de la société au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 45, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour la Société

Signature

Mandataire

(19773/595/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

TOSCAVILLA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 26, rue d'Amsterdam.
R. C. Luxembourg B 64.522.

La soussignée, TOSCAVILLA S.A., ayant son siège social au L-1126 Luxembourg, 26, rue d'Amsterdam, atteste par la présente qui suivant les décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 avril 2000:

- ont été nommés administrateurs:

Monsieur Jan Jaap Geusebroek, conseiller, demeurant à L-2330 Luxembourg, 134, boulevard de la Pétrusse, DE RAADSLIJN (LUXEMBURG) A.G., 134, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, MARCH MANAGEMENT S.A., 26, rue d'Amsterdam, L-1126 Luxembourg, en remplaçant Monsieur Jan Herman Van Leuvenheim et M TRUST S.A.,

- a été nommé administrateur-délégué Monsieur Jan Jaap Geusebroek, prénommé,

- a été nommée commissaire AUDIT ASSOCIATION S.A., 26, rue d'Amsterdam, L-1126 Luxembourg en remplaçant EUROLUX MANAGEMENT S.A.

- que les bureaux seront déplacés vers la nouvelle adresse, 26, rue d'Amsterdam, L-1126 Luxembourg.

TOSCAVILLA S.A.

J. J. Geusebroek

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2000, vol. 535, fol. 50, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19775/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

TOFRI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5751 Frisange, 28, rue Robert Schuman.
R. C. Luxembourg B 73.446.

—
Extrait du procès-verbal d'une assemblée générale du 5 avril 2000

Monsieur Frank Bernard, administrateur de société, demeurant au 20, rue d'Esch, L-4440 Soleuvre a été nommé aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Frantz Wallenborn, démissionnaire.

Extrait d'une résolution du conseil d'administration du 5 avril 2000

Monsieur Frank Bernard, administrateur de société, demeurant au 20, rue d'Esch, L-4440 Soleuvre a été nommé aux fonctions d'administrateur-délégué conformément à l'article 12 des statuts et à la sixième résolution d'une assemblée générale du 5 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 avril 2000.

TOFRI S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2000, vol. 535, fol. 48, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19774/501/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

TUNTURYL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 34.261.

—
Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2000, vol. 535, fol. 50, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION
LUXEMBOURG S.A.

Signature

(19778/595/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

UniPoly S.A., Société Anonyme (la Société).

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 61.480.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration de la Société qui s'est tenue le 24 février 2000 à Luxembourg, que la décision suivante a été prise à l'unanimité:

Cooptation et nomination de Monsieur Eric Lilford Cooper, venture capitalist, demeurant à Bradbourne Vale House, Bradbourne Road, Seven Oaks, Kent TN13 3 QB, United Kingdom, en tant que nouveau membre du conseil d'administration en remplacement de Monsieur Simon Tuttle, démissionnaire, à compter du 5 janvier 2000.

Luxembourg, le 31 mars 2000.

Pour extrait sincère et conforme
H. Wagner
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2000, vol. 535, fol. 37, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19781/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

TWO WINS S.C.A., Société en commandite par actions.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 61.742.

—
L'an deux mille, le trente et un mars.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société en commandite par actions TWO WINS S.C.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur,

inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg section B numéro 61.742,

constituée originellement sous forme de société anonyme avec la dénomination de SOLINIA HOLDING S.A. aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 14 novembre 1997, publié au Mémorial C, numéro 114 du 21 février 1998.

La forme de la société a été changée en société en commandite par actions et les statuts ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 11 octobre 1999, non encore publié.

Les statuts ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 5 novembre 1999, non encore publié au Mémorial.

La séance est ouverte à 9.00 heures sous la présidence de Madame Agnese Fantauzzi-Monte, employée privée, demeurant à Soleuvre.

Madame le Président désigne comme secrétaire Monsieur Daniel Cao, employé privé, demeurant à Ehlang/Mess.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Maria de Sousa-Santiago, employée privée, demeurant à Differdange.

Madame le Président expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les dix-huit mille neuf cent soixante-dix (18.970) actions représentées par 1253 actions de commanditaire de classe A, chacune d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-), par 17.716 actions de commanditaire de classe B, chacune d'une valeur unitaire de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) et par une (1) action de commandité d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-), lesquelles actions représentent l'intégralité du capital social de dix-huit millions neuf cent soixante-dix mille francs luxembourgeois (LUF 18.970.000,-), sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation de capital pour le porter de LUF 18.970.000,- (francs luxembourgeois dix-huit millions neuf cent soixante-dix mille) à LUF 29.387.000,- (francs luxembourgeois vingt-neuf millions trois cent quatre-vingt-sept mille) par la création de 10.417 actions nouvelles de commanditaire de classe B, d'une valeur nominale de LUF 1.000,- chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes, à libérer par un versement en espèces de LUF 10.417.000,- (francs luxembourgeois dix millions quatre cent dix-sept mille);

2. Renonciation au droit de souscription des anciens actionnaires;

3. Souscription et libération des actions nouvelles par INFRA INVESTMENTS LIMITED;

4. Modification afférente de l'article 5 des statuts.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de dix millions quatre cent dix-sept mille francs luxembourgeois (LUF 10.417.000,-) pour le porter de son montant actuel de dix-huit millions neuf cent soixante-dix mille francs luxembourgeois (LUF 18.970.000,-) à vingt-neuf millions trois cent quatre-vingt-sept mille francs luxembourgeois (LUF 29.387.000,-), par la création de dix mille quatre cent dix-sept (10.417) actions nouvelles de commanditaire de classe B, d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes, à libérer par un versement en espèces de dix millions quatre cent dix-sept mille francs luxembourgeois (LUF 10.417.000,-).

Deuxième résolution

L'assemblée prend acte, dans le cadre de l'augmentation de capital décidée ci-avant, de la renonciation au droit de souscription préférentiel de l'ancien actionnaire ne participant pas à cette augmentation de capital.

Souscription, Libération

Et à l'instant est intervenue au présent acte: la société INFRA INVESTMENTS LIMITED, établie et ayant son siège social à Nerine Chambers 5, Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, ici représentée par Madame Agnese Fantauzzi-Monte, préqualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé annexée aux présentes.

Lequel comparant déclare souscrire au nom de sa mandante les dix mille quatre cent dix-sept (10.417) actions de commanditaire de classe B nouvellement émises.

L'assemblée accepte la souscription de la totalité des actions nouvelles par la société INFRA INVESTMENTS LIMITED, préqualifiée.

Les dix mille quatre cent dix-sept (10.417) actions nouvelles de commanditaire de classe B ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de dix millions quatre cent dix-sept mille francs luxembourgeois (LUF 10.417.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Troisième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent l'article 5. 1^{er} alinéa des statuts a désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. 1^{er} alinéa.** Le capital social est fixé à vingt-neuf millions trois cent quatre-vingt-sept mille francs luxembourgeois (LUF 29.387.000,-) réparti en vingt-neuf mille trois cent quatre-vingt-sept (29.387) actions se divisant en 1.253 actions de commanditaire de classe A chacune d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) et 28.133 actions de commanditaire de classe B chacune d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) et d'une (1) action de commandité d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-).»

Frais

Madame le Président fait part à l'assemblée que le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital est évalué à cent cinquante-huit mille francs (158.000,-).

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions prévues à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Madame le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. Monte, D. Cao, M. Santiago, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 avril 2000, vol. 858, fol. 51, case 12. – Reçu 104.170 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 6 avril 2000.

F. Kessler.

(19779/213/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

TWO WINS S.C.A., Société en commandite par actions.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 61.742.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire, reçue par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 31 mars 2000,

déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 6 avril 2000.

F. Kessler.

(19780/213/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

UNIVEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 6, rue Ste Zithe.

R. C. Luxembourg B 72.412.

L'an deux mille, le vingt et un mars.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

A comparu:

Maître Albert Wildgen, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société UNIVEX HOLDING S.A., avec siège social à L-2763 Luxembourg, 6, rue Ste Zithe,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration prise en sa réunion du 16 mars 2000,

une copie du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire d'acter les déclarations suivantes:

I. Que la société UNIVEX HOLDING S.A. a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 10 novembre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 11 du 5 janvier 2000.

II. Que le capital social de la société prédésignée s'élève actuellement à trente-six mille Euros (EUR 36.000,-), représenté par trois mille six cents (3.600) actions d'une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-) chacune, intégralement libérées.

III. Qu'aux termes de l'article 5 des statuts le capital autorisé est fixé à un total de six millions d'Euros (EUR 6.000.000,-), et le même article autorise le conseil d'administration à augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé.

IV. Que lors de sa réunion du 16 mars 2000, le conseil d'administration a décidé de réaliser une première tranche de l'augmentation de capital et notamment à concurrence de huit cent soixante-quatorze mille Euros (EUR 874.000,-), pour le porter de son montant actuel de trente-six mille Euros (EUR 36.000,-) à neuf cent dix mille Euros (EUR 910.000,-), par la création de quatre-vingt-sept mille quatre cents (87.400) actions nouvelles d'une valeur de dix Euros (EUR 10,-) chacune, à souscrire et à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes.

V. Que les quatre-vingt-sept mille quatre cents (87.400) actions nouvelles ont été souscrites et libérées intégralement par des versements en espèces, de sorte que la somme de huit cent soixante-quatorze mille Euros (EUR 874.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation d'une attestation bancaire.

VI. Que suite à la réalisation de cette augmentation, le capital se trouve porté à neuf cent dix mille Euros (EUR 910.000,-), de sorte que l'alinéa 1^{er} de l'article 5 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

Art- 5. (alinéa 1^{er}).

Le capital social souscrit est fixé à neuf cent dix mille Euros (EUR 910.000,-), représenté par quatre-vingt-onze mille (91.000) actions d'une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-) par action, intégralement libérées.»

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare en application de l'article 32-1 de la loi sur les sociétés tel que modifié, avoir vérifié l'existence des conditions prévues à l'article 26 de ladite loi.

Frais, Evaluation

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société aux résolutions prises à la présente assemblée, sont évalués à quatre cent trente mille francs luxembourgeois (LUF 430.000,-).

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation de capital est évaluée à trente-cinq millions deux cent cinquante-sept mille et soixante-treize francs luxembourgeois (LUF 35.257.073,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant agissant ès-dite qualité, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. Wildgen, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2000, vol. 123S, fol. 40, case 8. – Reçu 352.571 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 4 avril 2000.

T. Metzler.

(19782/222/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

UNIVEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 6, rue Ste Zithe.

R. C. Luxembourg B 72.412.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 4 avril 2000.

T. Metzler.

(19783/222/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

UNZEN, Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, Centre Descartes, 287, route d'Arlon.

Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2000, vol. 535, fol. 50, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2000.

Signature.

(19784/660/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

VALPARSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 32.998.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2000, vol. 535, fol. 50, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION

LUXEMBOURG S.A.

Signature

(19787/550/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

VENTURE TECHNOLOGIES HOLDINGS «VENTEC» S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 28.330.

Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2000, vol. 535, fol. 50, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 14 octobre 1999

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes venant à échéance lors de la présente Assemblée, celle-ci décide de renouveler leurs mandats pour une nouvelle durée de six ans.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION

LUXEMBOURG S.A.

Signature

(19790/550/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

VALINCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.
R. C. Luxembourg B 6.531.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 45, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour la société
Signature
Un mandataire

(19785/595/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

VALINCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.
R. C. Luxembourg B 6.531.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mars 2000

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1999.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Madame Michèle Musty, employée privée, demeurant 3, rue Jean Piret à L-2350 Luxembourg, de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 3, rue Jean Piret à L-2350 Luxembourg et de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 3, rue Jean Piret à L-2350 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG, ayant son siège social 3, rue Jean Piret à L-2350 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui approuvera les comptes de l'exercice 2000.

- Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'Assemblée statue sur la question de la dissolution éventuelle de la société et décide de poursuivre les activités de celle-ci.

Luxembourg, le 29 février 2000.

Pour la société
Pour extrait conforme
Signature Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 45, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19786/595/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

VARMONT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 73.583.

L'an deux mille, le trente et un mars.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme VARMONT S.A., avec siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon,

constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 28 décembre 1999, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 211 du 16 mars 2000,

inscrite au registre de commerce et des sociétés auprès du tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sous le numéro B 73.583.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean Lambert, maître en sciences économiques, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Caroline Folmer, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrice Yande, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le bureau étant ainsi constitué Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour est conçu comme suit:

Modification de l'objet social de la société avec modification afférente de l'article 4 des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations, financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles, qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet.»

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

III. Il résulte de cette liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer, sur l'ordre du jour dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération l'assemblée prend à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social de la société et de donner à l'article 4 des statuts la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations, financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles, qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour Monsieur le Président lève la séance.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants de tout ce qui précède, ces derniers, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: J. Lambert, C. Folmer, P. Yande, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 3 avril 2000, vol. 350, fol. 6, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme, délivrée à demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 5 avril 2000.

H. Beck.

(19788/201/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

VARMONT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 73.583.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 5 avril 2000.

H. Beck.

(19789/201/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

VESUVIUS, Société Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, Centre Descartes, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 44.512.

Le bilan au 30 juin 1998, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2000, vol. 535, fol. 4, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2000.

Signature.

(19792/660/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

VESUVIUS, Société Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, Centre Descartes, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 44.512.

Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2000, vol. 535, fol. 4, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2000.

Signature.

(19793/660/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

VERSALE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.
R. C. Luxembourg B 65.203.

Le bilan de la société au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 45, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour la société
Mandataire
Signature

(19791/595/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

VIANDES LOUIS KOENER, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Joseph Kieffer.
R. C. Luxembourg B 15.637.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 31 mars 2000.

B. Moutrier.

(19794/272/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

VILLENEUVE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 42.989.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 44, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PARIBAS LUXEMBOURG
Signature

(19795/009/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

VILLENEUVE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 42.989.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue
le 5 juillet 1999 à 11.00 heures à Luxembourg*

- L'assemblée prend acte de la démission de M. Yvan Juchem et M. Gilbert Roustan de leur poste d'Administrateurs de la Société et tient à les remercier pour leur précieuse collaboration.

L'assemblée décide, à l'unanimité de nommer:

Monsieur Koen Lozie, Administrateur de Sociétés, demeurant à Luxembourg, et

Monsieur Eric Berg, Administrateur de Sociétés, demeurant à Luxembourg,

au poste d'Administrateurs en remplacement de M. Yvan Juchem et M. Gilbert Roustan, démissionnaires, pour une période de deux ans.

Les mandats de M. Koen Lozie et M. Eric Berg viendront donc à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2001.

Pour copie conforme
Signature Signature
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 44, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19796/009/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

VULCANO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, Centre Descartes, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 44.457.

Le bilan au 30 juin 1998, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2000, vol. 535, fol. 4, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2000.

Signature.

(19797/660/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

VULCANO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, Centre Descates, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 44.457.

Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2000, vol. 535, fol. 4, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2000.

Signature.

(19798/660/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

**JEAN WAGNER - EQUIPEMENT ELECTRIQUE S.A., Société Anonyme,
(anc. JEAN WAGNER - EQUIPEMENT ELECTRIQUE, S.à r.l.).**

Siège social: L-8065 Bertrange, rue de la Forêt.
R. C. Luxembourg B 28.529.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 46, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2000.

Pour JEAN WAGNER - EQUIPEMENT ELECTRIQUE S.A.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(19799/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

**JEAN WAGNER - EQUIPEMENT ELECTRIQUE S.A., Société Anonyme,
(anc. JEAN WAGNER - EQUIPEMENT ELECTRIQUE, S.à r.l.).**

Siège social: L-8065 Bertrange, rue de la Forêt.
R. C. Luxembourg B 28.529.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 46, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2000.

Pour JEAN WAGNER - EQUIPEMENT ELECTRIQUE S.A.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(19800/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

WALDBILLIG VICTOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5482 Wormeldange, 21, rue Remeschter.
R. C. Luxembourg B 27.499.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 46, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2000.

Pour WALDBILLIG VICTOR, S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(19801/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

WALDBILLIG VICTOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5482 Wormeldange, 21, rue Remeschter.
R. C. Luxembourg B 27.499.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 46, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2000.

Pour WALDBILLIG VICTOR, S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(19802/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2000.
